

# DU 01 AU 08 DECEMBRE 2022

## Élections professionnelles à la Ville de Paris



Attention, ce document n'est pas un bulletin de vote

### Voter CGT, c'est essentiel

**Pour donner aux futur.es élu.es les moyens de défendre les droits et intérêts collectifs de toutes et tous les agent-es statutaires et contractuel-les**

La CGT refuse l'individualisation de la rémunération, « à la tête du client », prévue par la loi de transformation de la fonction publique.

- Pour un ratio promus/promouvables à 100%.
- La CGT revendique avec les agents de la DAC : le refus de la mise en place des nouveaux cycles de travail structurés par chronotime, totalement antinomique avec le fonctionnement concret des bibliothèques et des conservatoires.

La fin de l'écrtage des heures travaillées au-delà du maximum mensuel : que les plannings intègrent la limite d'horaire, ou qu'au-delà de cette limite toute heure faite donne droit à RTT : pas de travail gratuit à la DAC !

- La CGT revendique que la municipalité assume toutes ses obligations légales sur sa participation au repas : un temps raisonnable compté comme temps de travail pour aller vers la cantine la plus proche, et une solution pour les repas des agents travaillant samedi, dimanche, soirée.
- Tisanerie, cuisines : la DAC doit assumer ses responsabilités sur la conformité de ses locaux sociaux : surface, aération, lumière du jour, équipement.
- Des postes à la hauteur des besoins, que tous les postes vacants soit pourvus et que cesse le turn-over.
- La revalorisation de certains métiers et que tous les « faisant-fonction » soient promus.

### COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL DAC

#### Je vote CGT

**Pour des élu.es qui interviendront pour de meilleures conditions de travail et sur les questions qui nous concernent tous et toutes et plus particulièrement sur :**

- Sur le télétravail, la CGT revendique que cela se fasse sur la base du volontariat, avec une vraie indemnité qui compense le coût des fluides, les repas, les équipements mobilier ... et refuse le flex-office.
- Objectiviser les besoins pour une équité entre les équipes, une juste dotation, entre les sites (conservatoires, bibliothèques) selon une analyse concrète de la fréquentation et des besoins du service public.
- La DAC doit assurer la sécurité physique de ses agents donc de tous les sites.
- Revalorisation des primes de soirée et de samedi dans les conservatoires, et équité dans son attribution. La revalorisation des primes de dimanches des bibliothèques jamais revalorisées.
- La fin de la précarité des vacataires : qu'ils restent au-delà des 6 mois maxi instauré à la DAC (seule direction à imposer cette limite) pour préparer les concours.
- Attribution de la NBI (+ de points d'indice) qui n'existe pas à la DAC, pour les responsabilités et technicités particulières

**UN SEUL TOUR DE SCRUTIN, CHAQUE VOIX COMPTE !**



<https://cgtvilledeparis.fr/>



# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 UN CHOIX DÉCISIF POUR L'AVENIR



## La culture pour tous, ce sont d'abord des moyens !

La CGT, à l'inverse d'autres organisations syndicales, estime que c'est dans l'unité des salariés, que les agents pourront obtenir de véritables augmentations de salaires. La CGT combat la division que cherche l'administration entre les agents de différentes catégories, de différents corps, de différentes directions, de différents services.

La centaine de sites éparpillés sur Paris génère un isolement des agents de la DAC, parfois des fonctionnements différenciés entre toutes les bibliothèques, les conservatoires, les services spécialisés, les services centraux. Un éparpillement utile à la direction pour avancer sur une politique des baisses des budgets de fonctionnement, de suppression de postes, de plans sociaux, de recul du service public de la culture.

La CGT combat l'éparpillement, la division, l'isolement, à la DAC par une présence régulière sur les sites. La CGT a entamé en 2022 une vaste tournée de tous les services de la direction, elle organise partout où cela est demandé ou nécessaire des réunions d'information syndicale.

La CGT rédige avec les agents les cahiers de revendications de service qui seront tous portés à la direction et aux élus. Le mandat ainsi obtenu par la CGT est toujours respecté face à l'administration, et systématiquement un retour des échanges est fait aux agents : pas de négociations secrètes, respect du mandat.

Les agents de la DAC sont confrontés comme partout à l'inflation galopante, au moins 7 % en un an ! La CGT estime que c'est dans l'unité, autour de revendications communes, que la lutte doit se mener: pour l'augmentation générale des salaires, pour l'augmentation immédiate du point d'indice de 10 % et son indexation sur l'inflation, le blocage immédiat des prix de première nécessité (denrées alimentaires, essence, gaz, électricité...)

Sur les promotions, les catégories A sont annuellement environ 22% de promus, les B et C autour de 45 % : pour certains agents cela peut être synonyme d'une carrière sans promotion, à la guise de la hiérarchie: voici le sens de la revendication un ratio promus/promouvables à 100%, pour l'équité, pour la reconnaissance du travail collectif de la fonction publique, en dehors de toute pression hiérarchique ou politique.

> Et bien évidemment, la CGT défend quotidiennement les agents qui sont menacés de sanction. Régulièrement des agents syndiqués dans d'autres syndicats se tournent vers notre organisation syndicale quand ils veulent être défendus : pour la CGT, il n'y a aucun compromis acceptable sur les droits des agents !

## LISTE DES CANDIDATS AU CST DAC

MALET Brice  
KARAMOKO Moussa  
VALENTINO Laurence  
GALOUZEAU DE VILLEPIN Geoffroy  
DELEAN Martin  
MAHROUG Jamila  
HADDAD Martine  
ZANN Hugo  
TAIEB Corinne  
FALL BOUBAKRI Loubna Virginie  
BRENCKLE Eric  
TOMBURELLO Delphine

LE NAMOURIC Bruno  
TOUTAIN Marie  
VERA Nadine  
GALL-ORTLIK Agnès  
LEULLIER Emmanuelle  
FORESTIER Marie-Hélène  
LEROUVILLOIS Alexane  
MAUGEY Marion  
DURET Herve  
BERNICOT Jean-Eudes  
PALLARES Cécile  
FLAMMIA Raimondo